

Feuille d'avis populaire de la Jonction

No 34 – Février 2018

Hausse de loyer pour tous les locataires de la cité Carl-Vogt

Les travaux de rénovation prévus de 2018 à 2020 des immeubles de la cité vont débuter dans la première barre du côté de la TSR. Dès l'obtention de l'autorisation de construire, dans les jours à venir, l'Hospice général, propriétaire des bâtiments, doit vous adresser une lettre personnalisée annonçant la hausse de loyer prévue pour votre propre logement. Tous les habitants en subiront une, mais certaines augmentations seront très importantes – au pire un doublement du loyer – et risquent de détériorer fortement les conditions de vie de

bon nombre de locataires. L'Hospice a d'ailleurs invité les habitants subissant les plus fortes hausses à deux séances spéciales d'information pour expliquer la situation et promettre de chercher des solutions (discussion avec les régies, aides de l'Etat...).

Pour débattre ensemble de la situation et décider des actions utiles, les délégué-e-s d'immeubles de la cité Carl-Vogt et l'Association d'habitant-e-s de la Jonction vous invitent toutes et tous à une

**assemblée des locataires
mercredi 28 février 2018 à 19h
à la Maison de quartier de la Jonction
(angle Carl-Vogt/Ste-Clotilde – 1^{er} étage – Salle L'Étincelle)**

Une personne représentant l'Asloca sera présente
pour apporter un éclairage juridique sur la situation et répondre aux questions

**Venez nombreuses et nombreux
défendre vos futures conditions
de vie et de loyer**